

Mémoire soumis au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement (BAPE)
concernant le développement de l'industrie
des gaz de schiste au Québec

273 P NP DM157.1

Développement durable de l'industrie des gaz
de schiste au Québec

6212-09-001

Les études d'abordla décision ensuite!
Demande d'un moratoire

ADDENDA à mon mémoire (DM157)

Lise Lachance

30 novembre 2010

Objet : ADDENDA à mon mémoire et demande de correctif des faits : Santé et sécurité de la population
Fiches signalétiques, selon la classification SIMDUT, des produits chimiques pouvant être
utilisés dans les solutions de fracturation

Bonjour,

Lors des dernières séances des audiences du BAPE, j'ai entendu la mention que les produits des solutions de fracturation pouvaient ressembler à ce qui se trouve dans nos maisons.

Les documents déposés au BAPE (DB10.1, version française et DB10, en anglais) font état de la liste des «**Intrants pouvant être utilisés dans les solutions de fracturation selon les fiches signalétiques fournies par l'industrie au Québec (2008-2010)**» : listes par substances et par numéros CAS¹ :

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/DB10.1_8_Intrants_tabl_fr.pdf
http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/DB10.pdf

Au Québec, le SIMDUT² (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) répartit les matières dangereuses en six catégories principales définies en fonction des dangers que chacune de ces matières peut présenter.

Je désire déposer, à titre de demande de correctif des faits et comme Addenda à mon mémoire, les documents suivants :

- Annexe 1 : FICHES SIGNALÉTIQUESselon la classification SIMDUT :
Certains produits chimiques de la liste des Intrants dans les solutions de fracturation
fournie par l'industrie au Québec (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste);
- Annexe 2 : SIMDUT: UN PASSEPORT POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ : catégories et définition;
- Annexe 3 : FICHE SIGNALÉTIQUEselon la classification SIMDUT du Trichloroéthylène
Produit chimique visé dans le scandale de l'eau contaminée et le drame des citoyens de SHANNON

Avant de NOURRIR NOTRE TERRE – NOTRE EAU et NOTRE AIR avec cette «**soupe chimique**» (même si très diluée), on doit garder en mémoire que c'est un mélange de tous ces mêmes éléments qui vont par la suite ...**NOURRIR LE QUÉBEC** ! Personne ne devrait revivre le drame des citoyens de Shannon.

J'adresse un grand merci aux artistes et je profite de l'occasion pour joindre ma demande à celle des jeunes : JE M'APPELLE LISE LACHANCE et MERCI DE LAISSER LE GAZ DANS LA TERRE POUR - AU MOINS - UNE GÉNÉRATION.

En mon âme et conscience, et en accord avec les principes de la Loi sur le développement durable, je refuse de donner mon accord à une décision dont je pourrais avoir honte demain, devant mes enfants. Et vous ?

Les études des conséquences d'abordla décision ensuite!

Lise Lachance

P.J. : Annexe 1
Annexe 2
Annexe 3

¹ **Numéro CAS** : Numéro attribué par le Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society pour désigner une substance chimique. Il se caractérise par la présence de deux tirets toujours placés au même endroit. Exemple : 12345-67-8

² SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL (SIMDUT) – catégories et définition
CSST - Service du répertoire toxicologique : <http://www.reptox.csst.qc.ca/documents/simdut/guidefra/htm/GuideFra03.htm>

Mémoire soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)
concernant le développement de l'industrie
des gaz de schiste au Québec

Les études d'abordla décision ensuite!
Demande d'un moratoire

ADDENDA à mon mémoire (DM157)

. ANNEXE 1

- FICHES SIGNALÉTIQUESselon la classification SIMDUT :
Certains produits chimiques de la liste des Intrants dans les solutions de fracturation
fournie par l'industrie au Québec (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

Lise Lachance

30 novembre 2010

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=521&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[[Page d'accueil](#)] [[Lexique](#)] [[SIMDUT](#)]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Acide acétique

Numéro CAS : 64-19-7

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2005-04-01



B3 Liquide combustible ¹

point d'éclair = 39 °C coupelle fermée (méthode non rapportée)

E Matière corrosive ²

Transport des marchandises dangereuses : classe 8

Divulgation à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. National Fire Protection Association, *Fire protection guide to hazardous materials*. 13th ed. Quincy, Mass. : NFPA. (2002). [RR-334001]
2. Canada. Ministère des transports, *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Ottawa : Éditions du gouvernement du Canada. (2008). [RJ-410222] <http://www.tc.gc.ca/tmd/menu.htm>

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.



[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]
[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]
[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=547&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Chlorure d'hydrogène

Numéro CAS : 7647-01-0

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2005-04-06



A Gaz comprimé ^{1 2}

Tension de vapeur absolue à 50 °C = 7950 kPa

D1A Matière très toxique ayant des effets immédiats graves ³

Transport des marchandises dangereuses : classe 2.3

E Matière corrosive ³

Transport des marchandises dangereuses : classe 8

Divulgation à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. Yaws, C.L., *Matheson gas data book*. 7th ed. Parsippany, NJ : McGraw-Hill. (2001).
2. France. Institut national de recherche et de sécurité, *Fiche toxicologique no 13 : Chlorure d'hydrogène et solutions aqueuses*. Cahiers de notes documentaires. Paris : INRS. (2006). [RE-005509]
<http://www.inrs.fr/dossiers/fichtox/somft.htm>
[http://www1.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/FT%2013/\\$File/ft13.pdf](http://www1.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/FT%2013/$File/ft13.pdf)
3. Canada. Ministère des transports, *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Ottawa : Éditions du gouvernement du Canada. (2008). [RJ-410222] <http://www.tc.gc.ca/tmd/menu.htm>

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.



[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]
[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]
[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=408724&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[\[Page d'accueil\]](#) [\[Lexique\]](#) [\[SIMDUT\]](#)

[\[Pour plus d'information sur ce produit\]](#)

[\[PMSD \]](#)

Acides gras et huile de tall

Numéro CAS : 61790-12-3

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 1993-03-20

Ce produit n'est pas contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT.



[\[Présentation du Service\]](#) [\[Quoi de neuf ?\]](#) [\[Foire aux questions\]](#) [\[Liens utiles\]](#) [\[Contactez-nous !\]](#) [\[To English Users\]](#)
[\[Produits\]](#) [\[SIMDUT\]](#) [\[Lexique\]](#) [\[Et plus encore...\]](#)
[\[Recherche dans le site\]](#) [\[Plan du site\]](#) [\[Page d'accueil\]](#)

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=604&lanque=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Acide formique

Numéro CAS : 64-18-6

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2002-09-09



B3 Liquide combustible ¹

point d'éclair = 46,5 °C coupelle fermée (méthode non rapportée)

E Matière corrosive ²

Transport des marchandises dangereuses : classe 8

Divulgation à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. France. Institut national de recherche et de sécurité, *Fiche toxicologique no 149 : Acide formique*. Cahiers de notes documentaires. Paris : INRS. (2007). [RE-005509] <http://www.inrs.fr/dossiers/fichtox/somft.htm>
2. Canada. Ministère des transports, *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Ottawa : Éditions du gouvernement du Canada. (2008). [RJ-410222] <http://www.tc.gc.ca/tmd/menu.htm>

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.



[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]
[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]
[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=52324&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Alcools C12-C15 éthoxylés

Numéro CAS : 68131-39-5

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2003-12-02



D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques ¹
irritation des yeux chez l'animal; irritation de la peau chez l'animal

Divulgation à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. Shell Chemical Company, *Human safety of neodol products..* (1989). SC:793-84. Microfiche : OTS0513412-4, 8EHQ-0189-0696



[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]

[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]
[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.gc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=488346&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Nitrotriacetate de sodium monohydraté

Numéro CAS : 18662-53-8

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2003-05-22



D2A Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques

cancérogénicité : CIRC groupe 2B

E Matière corrosive

Base forte (pH d'une solution 1M (26%) valeur calculée = 12.2)

Divulgation à 0,1% selon les critères de classification



[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]
[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]

[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES – Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 - BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=240&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Amino-2 éthanol

Numéro CAS : 141-43-5

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2005-11-02



B3 Liquide combustible ¹

point d'éclair = 85 °C coupelle fermée (méthode non rapportée)

E Matière corrosive ²

Transport des marchandises dangereuses : classe 8

Divulgation à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. Patnaik, P., *A comprehensive guide to the hazardous properties of chemical substances*. 2nd ed. New York : Wiley. (1999). [RM-515120]
2. Canada. Ministère des transports, *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Ottawa : Éditions du gouvernement du Canada. (2008). [RJ-410222]
<http://www.tc.gc.ca/tmd/menu.htm>

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.



[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]

[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]

[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=2352&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[Pour plus d'information sur ce produit]

[PMSD]

Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle

Numéro CAS : 111-76-2

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2004-07-06



B3 Liquide combustible ¹

point d'éclair = 60 °C coupelle fermée méthode Setaflash

D1A Matière très toxique ayant des effets immédiats graves ²

léthalité aiguë : CL50 inhalation/4 heures (rat, femelle) =450 ppm

D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques ^{3 4 5}

irritation des yeux chez l'animal; irritation de la peau chez l'animal

Divulgation à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. Lenga, R.E. et Votoupal, K.L., *The Sigma-Aldrich library of regulatory and safety data*. Vol. 1. Milwaukee : Sigma-Aldrich. (1993). [RM-515040]
2. Dodd, D.E. et al., «Ethylene glycol monobutyl ether : Acute, 9-day, and 90-day vapor inhalation studies in Fischer 344 rats.» *Toxicology and Applied Pharmacology*. Vol. 68, no. 3, p. 405-414. (1983). [AP-003982]
3. Centre d'écologie et de toxicologie de l'industrie chimique européenne, *Eye irritation reference chemicals data bank*. Technical report / ECETOC; 48(2), 2nd ed. Bruxelles : ECETOC. (1998). [RM-515083] <http://www.ecetoc.org>
4. Zissu, D., «Experimental study of cutaneous tolerance to glycol ethers.» *Contact Dermatitis*. Vol. 32, no. 2, p. 74-77. (1995). [AP-060622]
5. Carpenter, C.P. et Smyth, H.F., «Chemical burns of the rabbit cornea.» *American Journal of Ophthalmology*. Vol. 29, p. 1363-1372. (1946). [AP-021658]

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.

[Présentation du Service](#) [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]

[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]
[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES – Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=41103&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[Pour plus d'information sur ce produit]

[PMSD]

Éthylène glycol

Numéro CAS : 107-21-1

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2010-01-07



D1B Matière toxique ayant des effets immédiats graves ^{1 2}

léthalité aiguë : données chez l'humain

D2A Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques ³

tératogénicité et embryotoxicité chez l'animal

Divulgué à 0,1% selon les critères de classification

Références

1. Agency for Toxic Substances and Disease Registry, *Toxicological profile for ethylene glycol and propylene glycol*. Atlanta, Ga. : ATSDR. (2007). Draft for public comment. (Site Web) <http://www.atsdr.cdc.gov/toxprofiles/http://www.atsdr.cdc.gov/toxprofiles/tp96.html>
2. Santé Canada, *Éthylène glycol; classification relative à la toxicité aiguë*. Questions reliées à des substances spécifiques. <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/occup-travail/whmis-simdut/substance-fra.php#a3>
3. Price, C.J. et al., «The developmental toxicity of ethylene glycol in rats and mice.» *Toxicology and Applied Pharmacology*. Vol. 81, no. 81, p. 113-127. (1985). [AP-012824]

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.

[Présentation du Service] [Quoi de neuf ?] [Foire aux questions] [Liens utiles] [Contactez-nous !] [To English Users]
[Produits] [SIMDUT] [Lexique] [Et plus encore...]

[Recherche dans le site] [Plan du site] [Page d'accueil]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=2691&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[\[Page d'accueil\]](#) [\[Lexique\]](#) [\[SIMDUT\]](#)

[\[Pour plus d'information sur ce produit\]](#)

[\[PMSD\]](#)

Chlore

Numéro CAS : 7782-50-5

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2004-12-20



- A Gaz comprimé ¹
tension de vapeur absolue à 50 °C =750 kPa
- D1A Matière très toxique ayant des effets immédiats graves ²
Transport des marchandises dangereuses : classe 2.3
- E Matière corrosive ²
Transport des marchandises dangereuses : classe 8

Divulgation à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Commentaires :

Tel que présenté dans l'interprétation d'une politique de Santé Canada, le symbole de danger D1 (tête de mort) n'a pas à apparaître sur l'étiquette du fournisseur. Cependant, tous les dangers pour la santé et la sécurité que présentent ce produit doivent être divulgués sur l'étiquette et la fiche signalétique.

Références

1. Yaws, C.L., *Matheson gas data book*. 7th ed. Parsippany, NJ : McGraw-Hill. (2001).
2. Canada. Ministère des transports, *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Ottawa : Éditions du gouvernement du Canada. (2008). [RJ-410222] <http://www.tc.gc.ca/tmd/menu.htm>

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.

[\[Présentation du Service\]](#) [\[Quoi de neuf?\]](#) [\[Foire aux questions\]](#) [\[Liens utiles\]](#) [\[Contactez-nous!\]](#) [\[To English Users\]](#)

[\[Produits\]](#) [\[SIMDUT\]](#) [\[Lexique\]](#) [\[Et plus encore...\]](#)
[\[Recherche dans le site\]](#) [\[Plan du site\]](#) [\[Page d'accueil\]](#)

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=281&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[\[Page d'accueil\]](#) [\[Lexique\]](#) [\[SIMDUT\]](#)

[\[Pour plus d'information sur ce produit\]](#)

Chlorure d'ammonium

Numéro CAS : 12125-02-9

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2008-03-04



D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques ¹
irritation des yeux chez l'animal

Divulgateion à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. Montastier, C., «Tolérance locale de quelques tensio-actifs utilisés dans les shampoings.» *Labo-Pharma - Problèmes et techniques*. Vol. 255, p. 598-602. (1976). [AP-018928]

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.



[\[Présentation du Service\]](#) [\[Quoi de neuf ?\]](#) [\[Foire aux questions\]](#) [\[Liens utiles\]](#) [\[Contactez-nous !\]](#) [\[To English Users\]](#)

[\[Produits\]](#) [\[SIMDUT\]](#) [\[Lexique\]](#) [\[Et plus encore...\]](#)
[\[Recherche dans le site\]](#) [\[Plan du site\]](#) [\[Page d'accueil\]](#)

FICHES SIGNALÉTIQUES – Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=372&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Acrylamide

Numéro CAS : 79-06-1

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2010-06-30



D1B Matière toxique ayant des effets immédiats graves ¹

Transport des marchandises dangereuses : classe 6.1 groupe III

D2A Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques ^{2 3 4}

toxicité pour la reproduction chez l'animal ; mutagénicité chez l'animal.; toxicité chronique : effets sur le système nerveux; **cancérogénicité** : CIRC groupe 2A

D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques ^{4 5}

irritation des yeux chez l'animal

Divulgation à 0,1% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. Canada. Ministère des transports, *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Ottawa : Éditions du gouvernement du Canada. (2008). [RJ-410222] <http://www.tc.gc.ca/tmd/menu.htm>
2. American Conference of Governmental Industrial Hygienists, *Documentation of the TLVs and BEIs with other worldwide occupational exposure values, CD-ROM 2005*. Cincinnati, OH : ACGIH. (2005). Publication 0105DiskCD. [CD-120001] (CD-ROM) <http://www.acgih.org>
3. IARC Working Group on the Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans, *Some industrial chemicals*. IARC monographs on the evaluation of carcinogenic risks, Vol. 60. Lyon : International Agency for Research on Cancer. (1994). [MO-017276] <http://www.iarc.fr>
4. National Industrial Chemicals Notification & Assessment Scheme, *Acrylamide*. Priority existing chemical assessment report No. 23. Sydney, Australie : NICNAS. (2002). <http://www.nicnas.gov.au/publications/car/pec/pecindex.htm>
5. McCollister, D.D., Oyen, F. et Rowe, V.K., «Toxicology of acrylamide.» *Toxicology and applied pharmacology*. Vol. 6, p. 172-181. (1964). [AP-016579]

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.

[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]

[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]

[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation
fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

DB 10.1 (MDDEP) :
Dibromo-2-cyano-
acétamide, 2,2-
(biocide)

Numéro CAS :
10222-01-2

Non trouvé par numéro de CAS

FICHES SIGNALÉTIQUES – Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=248898&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[Pour plus d'information sur ce produit]

[PMSD]

Limonène (d-)

Numéro CAS : 5989-27-5

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2005-11-03



B3 Liquide combustible ¹

point d'éclair = 48 °C coupelle fermée (méthode non rapportée)

D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques ^{2 3}

irritation de la peau chez l'animal; sensibilisation de la peau chez l'humain

Divulgarion à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Commentaires :

Le d-limonène lui-même n'est pas un sensibilisant cutané, mais certains de ces produits d'oxydation sont reconnus sensibilisants cutanés.

Références

1. Lenga, R.E. et Votoupal, K.L., *The Sigma-Aldrich library of regulatory and safety data*. Vol. 1. Milwaukee : Sigma-Aldrich. (1993). [RM-515040]
2. «L-Limonene.» *Food and Cosmetics Toxicology*. Vol. 16, p. 809. (1978). [AP-037097]
3. International Programme on Chemical Safety, *Limonene*. Concise International Chemical Assessment . Genève : World Health Organization. (1998). CICAD 5. [MO-020404] <http://www.inchem.org/pages/cicads.html>

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.



[Présentation du Service] [Quoi de neuf ?] [Foire aux questions] [Liens utiles] [Contactez-nous !] [To English Users]

[Produits] [SIMDUT] [Lexique] [Et plus encore...]
[Recherche dans le site] [Plan du site] [Page d'accueil]

FICHES SIGNALÉTIQUES – Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=1149&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[Pour plus d'information sur ce produit]

[PMSD]

Formaldéhyde

Numéro CAS : 50-00-0

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2010-09-15



A Gaz comprimé ¹

tension de vapeur absolue à 50 °C = 888 kPa

B1 Gaz inflammable ¹

limite inférieure d'inflammabilité = 7,0 %; limite d'inflammabilité - gamme de concentration = 66 %

D1A Matière très toxique ayant des effets immédiats graves ²

léthalité aiguë : CL50 inhalation/4 heures (rat) = 250 ppm

D2A Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques ^{3,4}

cancérogénicité : CIRC groupe 1, ACGIH A2

D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques ^{3,5}

irritation des yeux chez l'humain; **mutagénicité chez l'animal**

Divulgation à 0,1% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. Kirk-Othmer encyclopedia of chemical technology. 4th ed. New York : John Wiley & Sons. (1991-1998). [RT-423004]
2. Skog, E., «A toxicological investigation of lower aliphatic aldehydes. 1. Toxicity of formaldehyde, propionaldehyde and butyraldehyde; as well as of acrolein and crotonaldehyde.» *Acta Pharmacologica et Toxicologica*. Vol. 6, p. 299-318. (1950). [AP-024875]
3. American Conference of Governmental Industrial Hygienists, *Documentation of the TLVs and BEIs with other worldwide occupational exposure values, CD-ROM 2005*. Cincinnati, OH : ACGIH. (2005). Publication 0105DiskCD. [CD-120001] (CD-ROM)
<http://www.acgih.org>
4. Centre International de Recherche sur le Cancer, *Le CIRC classe le formaldéhyde comme cancérigène*. Communiqué de presse no 153. Lyon : OMS. (2004). (Site Web) <http://www.iarc.fr/en/media-centre/pr/2004/pr153.html>
5. Agency for Toxic Substances and Disease Registry, *Toxicological profile for formaldehyde : update*. Atlanta, GA : ATSDR. (1999). [MO-019841] <http://www.atsdr.cdc.gov/toxprofiles/>

La cote entre [] provient de la banque **ISST** du Centre de documentation de la CSST.

[Présentation du Service] [Quoi de neuf ?] [Foire aux questions] [Liens utiles] [Contactez-nous !] [To English Users]

[Produits] [SIMDUT] [Lexique] [Et plus encore...]
[Recherche dans le site] [Plan du site] [Page d'accueil]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.gc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=1164&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[Pour plus d'information sur ce produit]

[PMSD]

Hydroxyde de sodium

Numéro CAS : 1310-73-2

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2004-02-12



E Matière corrosive ¹

Transport des marchandises dangereuses: classe 8

Divulgation à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. Canada. Ministère des transports, *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Ottawa : Éditions du gouvernement du Canada. (2008). [RJ-410222]

<http://www.tc.gc.ca/tmd/menu.htm>

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.



[Présentation du Service] [Quoi de neuf ?] [Foire aux questions] [Liens utiles] [Contactez-nous !] [To English Users]
[Produits] [SIMDUT] [Lexique] [Et plus encore...]
[Recherche dans le site] [Plan du site] [Page d'accueil]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=11569&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

Hypochlorite de sodium

Numéro CAS : 7681-52-9

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2003-10-14



- C Matière comburante ¹
cause ou favorise la combustion d'une autre matière en dégageant de l'oxygène
- E Matière corrosive
forme au contact de l'eau une substance corrosive
- F Matière dangereusement réactive ¹
devient autoréactif sous l'effet d'une augmentation de la température

Divulgateion à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. Lewis, R.J., *Sax's dangerous properties of industrial materials*. Vol. 1, 8ème éd. New York : Van Nostrand Reinhold. (1992). [RR-014005]

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.



[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]
[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]
[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES – Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=455&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[Pour plus d'information sur ce produit]

Alcool méthylique

Numéro CAS : 67-56-1

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2006-10-16



B2 Liquide inflammable ¹

point d'éclair = 11,1°C coupelle fermée méthode Setaflash

D1B Matière toxique ayant des effets immédiats graves ²

Transport des marchandises dangereuses : classe 6.1 groupe d'emballage indéterminé

D2A Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques ^{3 4}

tératogénicité chez l'animal; embryotoxicité chez l'animal

D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques ⁵

irritation des yeux chez l'animal

Divulgation à 0,1% selon les critères de classification

Références

1. National Fire Protection Association, *Fire protection guide to hazardous materials*. 13th ed. Quincy, Mass. : NFPA. (2002). [RR-334001]
2. Canada. Ministère des transports, *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Ottawa : Éditions du gouvernement du Canada. (2008). [RJ-410222] <http://www.tc.gc.ca/tmd/menu.htm>
3. Nelson, B.K. et al., «Teratological assessment of methanol and ethanol at high inhalation levels in rats.» *Fundamental and Applied Toxicology*. Vol. 5, p. 726-736. (1985). [AP-012823]
4. Rogers, J.M. et al., «The developmental toxicity of inhaled methanol in the CD-1 mouse, with quantitative dose : response modeling for estimation of benchmark doses.» *Teratology*. Vol. 47, p. 175-188. (1993). [AP-038595]
5. International Programme on Chemical Safety, *Environmental Health Criteria 196: Methanol*. Genève : World Health Organization. (1997). (Site Web) <http://www.inchem.org/pages/ehc.html>
<http://www.inchem.org/documents/ehc/ehc/ehc196.htm>

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.

[Présentation du Service] [Quoi de neuf ?] [Foire aux questions] [Liens utiles] [Contactez-nous !] [To English Users]

[Produits] [SIMDUT] [Lexique] [Et plus encore...]
[Recherche dans le site] [Plan du site] [Page d'accueil]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=2220&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Naphtalène

Numéro CAS : 91-20-3

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2003-07-08



B4 Solide inflammable

Transport des marchandises dangereuses : classe 4.1

D2A Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques ¹

cancérogénicité : CIRC groupe 2B

Divulgation à 0,1% selon les critères de classification

Références

1. IARC Working Group on the Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans, *Some traditional herbal medicines, some mycotoxins, naphthalene and styrene*. IARC monographs on the evaluation of carcinogenic risks, Vol. 82. Lyon : International Agency for Research on Cancer. (2002). <http://monographs.iarc.fr/>



[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]
[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]
[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES – Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=178756&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Persulfate de sodium

Numéro CAS : 7775-27-1

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2005-06-22



C Matière comburante ¹

cause ou favorise la combustion d'une autre matière en dégageant de l'oxygène

D2A Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques ²

sensibilisation des voies respiratoires chez l'humain

D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques ²

sensibilisation de la peau chez l'humain

Divulgation à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. Lewis, R.J., *Sax's dangerous properties of industrial materials*. Vol. 1, 8ème éd. New York : Van Nostrand Reinhold. (1992). [RR-014005]
2. National Industrial Chemicals Notification & Assessment Scheme, *Ammonium, potassium and sodium persulfate*. Priority existing chemical assessment report No. 18. Canberra, Australie : NICNAS. (2001). (Document électronique) <http://www.nicnas.gov.au/publications/car/pec/>
http://www.nicnas.gov.au/Publications/CAR/PEC/PEC18/PEC_18_Full_Report_PDF.pdf

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.



[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]
[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]
[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=8235&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Propylène glycol

Numéro CAS : 57-55-6

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2007-11-15

Ce produit n'est pas contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT.

Divulgateion à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Commentaires : La dénomination chimique et la concentration de cet ingrédient doivent être divulgués sur la fiche signalétique s'il est présent à une concentration égale ou supérieure à 1,0 % dans un produit contrôlé.



[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]

[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]

[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=489&lanque=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Alcool propargylique

Numéro CAS : 107-19-7

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2004-12-13



B2 Liquide inflammable ¹

point d'éclair = 36 °C coupelle fermée (méthode non rapportée)

D1A Matière très toxique ayant des effets immédiats graves ²

léthalité aiguë : CL50 inhalation/4 heures (rat, femelle) = 520 ppm

E Matière corrosive ³

nécrose de la peau chez l'animal

Divulgation à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. Lenga, R.E. et Votoupal, K.L., *The Sigma-Aldrich library of regulatory and safety data*. Vol. 2. Milwaukee : Sigma-Aldrich. (1993). [RM-515040]
2. Vernot, E.H. et al., «Acute toxicity and skin corrosion data for some organic and inorganic compounds and aqueous solutions.» *Toxicology and Applied Pharmacology*. Vol. 42, p. 417-423. (1977). [AP-009282]
3. «Propargyl alcohol.» *Toxicological Evaluations*. Vol. 2, p. 121-134. (1991).

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.

[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous!](#)] [[To English Users](#)]

[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]

[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

Solvant

Naphta aromatique lourd (anticorrosion, agent acidifiant)

Numéro CAS :

64742-94-5

Non trouvé

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=8649&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[\[Page d'accueil\]](#) [\[Lexique\]](#) [\[SIMDUT\]](#)

[\[Pour plus d'information sur ce produit\]](#)

Triéthylène glycol

Numéro CAS : 112-27-6

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 1993-03-20

Ce produit n'est pas contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT.

Divulgence à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Commentaires : La dénomination chimique et la concentration de cet ingrédient doivent être divulgués sur la fiche signalétique s'il est présent à une concentration égale ou supérieure à 1,0 % dans un produit contrôlé.

[\[Présentation du Service\]](#) [\[Quoi de neuf ?\]](#) [\[Foire aux questions\]](#) [\[Liens utiles\]](#) [\[Contactez-nous !\]](#) [\[To English Users\]](#)
[\[Produits\]](#) [\[SIMDUT\]](#) [\[Lexique\]](#) [\[Et plus encore...\]](#)
[\[Recherche dans le site\]](#) [\[Plan du site\]](#) [\[Page d'accueil\]](#)

FICHES SIGNALÉTIQUES – Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

(sur DB10 seulement – en anglais) http://www.reptox.csst.gc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=41103&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[Pour plus d'information sur ce produit]

[PMSD]

Éthylène glycol

Numéro CAS : 107-21-1

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2010-01-07



D1B Matière toxique ayant des effets immédiats graves ^{1 2}

létalité aiguë : données chez l'humain

D2A **Matière très toxique** ayant d'autres effets toxiques ³

tératogénicité et embryotoxicité chez l'animal

Divulgué à 0,1% selon les critères de classification

Références

1. Agency for Toxic Substances and Disease Registry, *Toxicological profile for ethylene glycol and propylene glycol*. Atlanta, Ga. : ATSDR. (2007). Draft for public comment. (Site Web) <http://www.atsdr.cdc.gov/toxprofiles/http://www.atsdr.cdc.gov/toxprofiles/tp96.html>
2. Santé Canada, *Éthylène glycol; classification relative à la toxicité aiguë*. Questions reliées à des substances spécifiques. <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/occup-travail/whmis-simdut/substance-fra.php#a3>
3. Price, C.J. et al., «The developmental toxicity of ethylene glycol in rats and mice.» *Toxicology and Applied Pharmacology*. Vol. 81, no. 81, p. 113-127. (1985). [AP-012824]

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.

[Présentation du Service] [Quoi de neuf ?] [Foire aux questions] [Liens utiles] [Contactez-nous !] [To English Users]
[Produits] [SIMDUT] [Lexique] [Et plus encore...]

[Recherche dans le site] [Plan du site] [Page d'accueil]

FICHES SIGNALÉTIQUES – Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=9464&lanque=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]
[[PMSD](#)]

Triméthyl-1,2,4 benzène

Numéro CAS : 95-63-6

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2002-01-11



B3 Liquide combustible ¹
point d'éclair = 44 °C coupelle fermée (méthode non rapportée)

Divulgué à 0,1% selon la liste de divulgation des ingrédients

Références

1. National Fire Protection Association, *Fire protection guide to hazardous materials*. 12th ed. Quincy, Mass. : NFPA. (1997). [RR-334001] <http://www.nfpa.org/>

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.



[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]
[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]
[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]

FICHES SIGNALÉTIQUES –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Certains produits chimiques de la liste des Intrants utilisés dans les solutions de fracturation fournie par l'industrie au Québec (2008 - 2010) - (DB10.1 et DB10 – BAPE gaz de schiste)

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=12237&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[\[Page d'accueil\]](#) [\[Lexique\]](#) [\[SIMDUT\]](#)

[\[Pour plus d'information sur ce produit\]](#)
[\[PMSD\]](#)

Xylènesulfonate de sodium

Numéro CAS : 1300-72-7

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2004-05-05

Ce produit n'est pas contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT.



[\[Présentation du Service\]](#) [\[Quoi de neuf ?\]](#) [\[Foire aux questions\]](#) [\[Liens utiles\]](#) [\[Contactez-nous !\]](#) [\[To English Users\]](#)
[\[Produits\]](#) [\[SIMDUT\]](#) [\[Lexique\]](#) [\[Et plus encore...\]](#)
[\[Recherche dans le site\]](#) [\[Plan du site\]](#) [\[Page d'accueil\]](#)

SIMDUT

CATÉGORIES	DÉFINITION	EXEMPLES
 <p>A Gaz comprimés</p>	Produit contenu sous pression	Oxygène Propane
 <p>B Matières inflammables B1 Gaz inflammables B2 Liquides inflammables B3 Liquides combustibles B4 Solides inflammables B5 Aérosols inflammables B6 Matières réactives inflammables</p>	Produit qui peut s'enflammer ou brûler facilement	Hydrogène Acétone Diesel Magnésium Sodium
 <p>C Matières comburantes</p>	Produit pouvant causer ou favoriser la combustion d'une autre matière, qu'il soit lui-même combustible ou non	Peroxyde d'hydrogène Acide nitrique
 <p>D1 Matières toxiques ayant des effets immédiats et graves</p>	Produit pouvant causer rapidement des effets néfastes graves pour la santé allant jusqu'à la mort	Cyanure d'hydrogène Phénol
 <p>D2 Matières toxiques ayant d'autres effets</p>	Produit dont les effets sur la santé apparaissent généralement après un certain délai suite à une ou des expositions répétées	Benzène Diisocyanates Glutaraldéhyde
 <p>D3 Matières infectieuses</p>	Organismes vivants ou leurs toxines pouvant provoquer des maladies chez les humains ou les animaux	Virus du SIDA Virus de l'hépatite B Virus de la rage
 <p>E Matières corrosives</p>	Produit pouvant corroder les surfaces métalliques ou provoquer des brûlures de la peau	Soude caustique Acide chlorhydrique Eau de javel
 <p>F Matières dangereusement réactives</p>	Produit pouvant être dangereux pour la santé ou la sécurité dans certaines conditions (pression, température, choc, réaction violente avec l'eau ou l'air)	Fluor Acide perchlorique B-Chloroprène

Le SIMDUT répartit les matières dangereuses en six catégories principales définies en fonction des dangers que chacune de ces matières peut présenter. Si un produit correspond à une ou plusieurs de ces catégories, il devient alors ce que l'on appelle un produit « contrôlé ».

DES QUESTIONS ?

- Vous ne savez pas si les produits que vous fournissez ou utilisez sont des produits contrôlés...
- Vous voulez en savoir davantage sur les lois et les règlements...
- Vous voulez mettre sur pied un programme de formation pour vos employés...

N'hésitez pas à consulter :

- le bureau de la CSST de votre région
- le Service du répertoire toxicologique de la CSST
- l'ASP (association sectorielle paritaire) de votre secteur d'activité
- le CLSC (équipe de santé au travail)
- le site Web : www.reptox.csst.qc.ca

SIMDUT

SYSTÈME D'INFORMATION
SUR LES MATIÈRES
DANGEREUSES
UTILISÉES AU
TRAVAIL

Un passeport
pour la santé
et la sécurité !



DC 100-421-2 (09-05)

UN SYSTÈME PANCANADIEN SELON LEQUEL FOURNISSEURS, EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS ONT CHACUN LEURS RESPONSABILITÉS

LE SIMDUT VISE À PROTÉGER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS EN FAVORISANT L'ACCÈS À L'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL.

LE FOURNISSEUR QUI...

fabrique, importe, distribue ou vend des produits dangereux

- détermine parmi ses produits lesquels sont des produits contrôlés
- obtient, prépare et transmet l'information concernant ses produits contrôlés sous forme d'étiquettes et de fiches signalétiques
- met à jour l'information sur ses produits contrôlés tous les trois ans ou dès que de nouveaux renseignements sur ceux-ci sont connus

L'EMPLOYEUR QUI...

achète, utilise ou fabrique lui-même des produits contrôlés

- vérifie si tous les produits contrôlés (achetés, produits sur place ou transvidés) sont bien étiquetés
- obtient du fournisseur les fiches signalétiques à jour ou en élabore lui-même pour les produits contrôlés fabriqués sur place
- collabore à l'élaboration d'un programme de formation et d'information sur les produits contrôlés et s'assure de sa mise à jour annuelle
- assure la formation et l'information des employés et veille à la mise en pratique des connaissances acquises

LE TRAVAILLEUR QUI...

utilise des produits contrôlés dans le contexte de son travail

- participe au programme de formation et d'information sur les produits contrôlés
- prend les mesures nécessaires pour se protéger et protéger ses collègues
- participe à l'identification et à l'élimination des risques

UN SYSTÈME RÉGI PAR DES LOIS

Le SIMDUT est régi par des lois et des règlements fédéraux et provinciaux. Toute personne fournissant ou utilisant des produits contrôlés doit s'y conformer.

Les fournisseurs sont soumis à la loi fédérale, plus précisément à la Loi sur les produits dangereux (partie II) et au Règlement sur les produits contrôlés.

Les employeurs, quant à eux, sont soumis à la loi provinciale, plus précisément à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (article 62) ainsi qu'au Règlement sur l'information concernant les produits contrôlés.



Mémoire soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)
concernant le développement de l'industrie
des gaz de schiste au Québec

**Les études d'abordla décision ensuite!
Demande d'un moratoire**

ADDENDA à mon mémoire (DM157)

ANNEXE 3

FICHE SIGNALÉTIQUE

....selon la classification SIMDUT - Trichloroéthylène

Produit chimique visé dans le scandale de l'eau contaminée et le drame des citoyens de SHANNON

Lise Lachance

30 novembre 2010

FICHE SIGNALÉTIQUE –Classification selon le SIMDUT

SYTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL ...au Québec !

Produit chimique visé dans le scandale de l'eau contaminée et le drame des citoyens de SHANNON

http://www.reptox.csst.qc.ca/DetailSimdut.asp?no_produit=1065&langue=F

CSST - Service du répertoire toxicologique

[Page d'accueil] [Lexique] [SIMDUT]

[[Pour plus d'information sur ce produit](#)]

[[PMSD](#)]

Trichloroéthylène

Numéro CAS : 79-01-6

Classification selon le SIMDUT

Mise à jour : 2010-01-14



D1B Matière toxique ayant des effets immédiats graves ¹

Transport des marchandises dangereuses : classe 6.1 groupe III

D2A Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques ²

cancérogénicité : CIRC groupe 2A

D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques ^{3 4 5}

irritation des yeux chez l'animal; irritation de la peau chez l'animal; mutagénicité chez l'animal

Divulgation à 0,1% selon les critères de classification

Références

1. Canada. Ministère des transports, *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Ottawa : Éditions du gouvernement du Canada. (2008). [RJ-410222] <http://www.tc.gc.ca/tmd/menu.htm>
2. IARC Working Group on the Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans, *Dry cleaning, some chlorinated solvents and other industrial chemicals*. IARC monographs on the evaluation of carcinogenic risks to humans, Vol. 63. Lyon : International Agency for Research on Cancer. (1995). [MO-018423] <http://www.iarc.fr>
3. Smyth, H.F., Carpenter, C.P. et Weil, C.S., «Range-Finding Toxicity Data : List VII.» *American Industrial Hygiene Association Journal*. Vol. 30, no. 5, p. 470-476. (1969). [AP-010443]
4. Centre d'écologie et de toxicologie de l'industrie chimique européenne, *Skin irritation and corrosion : reference chemicals data bank*. Technical Report / ECETOC; 66. Bruxelles : ECETOC. (1995). [RM-515105]
5. Bureau européen des substances chimiques, *European Union Risk Assessment Report : Trichloroethylene*. 1st Priority List, Vol. 31. Luxembourg : European Chemicals Bureau. (2004). EUR 21057 EN. (Document électronique) <http://ecb.jrc.ec.europa.eu/esis/>
http://ecb.jrc.ec.europa.eu/documents/Existing-Chemicals/RISK_ASSESSMENT/REPORT/trichloroethylenereport018.pdf

La cote entre [] provient de la banque [ISST](#) du Centre de documentation de la CSST.

[[Présentation du Service](#)] [[Quoi de neuf ?](#)] [[Foire aux questions](#)] [[Liens utiles](#)] [[Contactez-nous !](#)] [[To English Users](#)]

[[Produits](#)] [[SIMDUT](#)] [[Lexique](#)] [[Et plus encore...](#)]

[[Recherche dans le site](#)] [[Plan du site](#)] [[Page d'accueil](#)]